



Commune de Blaise-sous-Arzillières

Plan Local d'Urbanisme



Plan de zonage n°2



Village de Blaise sous Arzillières – 1/1 500

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 08 mars 2013
 Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 10 janvier 2014

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
 11 rue Pargasse 10000 TROYES, Tél. 03 25 73 39 10 Fax: 03 25 73 37 53
 www.troies.fr

Légende :

- Limite de zonage
- Espace boisé classé
- Fonds de jardin à réaliser
- Jardins et vergers à préserver (au titre du L.123-1-5-7° C.U.)
- Cours et plans d'eau à préserver (au titre du L.123-1-5-7° C.U.)
- Haie ou alignement à préserver (au titre du L.123-1-5-7° C.U.)
- Cheminements piétons à préserver
- Accès interdit
- Emplacement réservé
- Plus hautes eaux connues (à titre informatif)

Emplacements réservés :

| Emplacement réservé n° | Au bénéfice de | Pour la réalisation | Pour une surface de (m ²) |
|------------------------|--|--|---------------------------------------|
| 1 | La commune | D'une voie d'accès et espace public d'aménagement pour l'entrée de la zone 2AU Rue de Chateaubault | 200 |
| 2 | La commune | D'une voie d'accès et espace public d'aménagement pour l'entrée de la zone 2AU Rue de la Tortoise | 500 |
| 3 | La commune | D'une voie piétonne Chemin des Traversins | 2000 |
| 4 | La commune | D'une voie d'accès et espace public d'aménagement pour l'entrée de la zone 1AU Chemin de la Breville | 408 |
| 5 | La commune | D'une voie d'accès et espace public d'aménagement pour l'entrée de la zone 1AU Avenue de France | 415 |
| 6 | La commune | Du recul de 2m des constructions le long de la RD316 | 80 |
| 7 | La commune | De l'amélioration de la visibilité au carrefour Rue Bonne - Rue de la Gare | 102 |
| 8 | La commune | De l'amélioration de la visibilité au carrefour RD316 - RD50 | 98 |
| 9 | La commune de communes Villy, Champagne et Dar | De l'amélioration du passage des eaux pluviales existant | 17 |